

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 14 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Pierre Cauët, sous la présidence de Monsieur Stanislas BARTHELEMY.

Etaient présents : MM. Stanislas BARTHELEMY, Philippe FERCOT, Jacqueline MOREL, Christophe HENRIQUET, Guillaume CAMUS, Laurence BERTRAND, Frédéric MULLER, Emilie CHOISMIN, Isabelle DESSERTY, Marion FREDON, Séverine LEGRANGER, Evelyne DESSUILLE, Chantal CHARPENTIER, Baptiste LECAT, Jonathan PETITALOT, Bernard DHOURY, Fabrice LOCMONT, Brigitte VASSEUR.

Etait absent représenté : Didier VOITURONT donne pouvoir à Guillaume CAMUS

Nombre de conseillers en exercice	:	19
Nombre de conseillers présents et représentés	:	19

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte-rendu de la précédente séance qui est adopté par :
18 voix pour : Stanislas BARTHELEMY, Philippe FERCOT, Jacqueline MOREL, Christophe HENRIQUET, Guillaume CAMUS, Laurence BERTRAND, Frédéric MULLER, Emilie CHOISMIN, Isabelle DESSERTY, Marion FREDON, Séverine LEGRANGER, Evelyne DESSUILLE, Chantal CHARPENTIER, Baptiste LECAT, Jonathan PETITALOT, Bernard DHOURY, Brigitte VASSEUR.
1 Abstention : Fabrice LOCMONT.

Monsieur Bernard DHOURY est élu secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du 30 mars 2021, Monsieur Fabien GENET l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal à compter du 31 mars 2021.
Conformément à l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette démission est définitive et Madame la Préfète de l'Oise en a été informée par courrier en date du 7 avril 2021.
Conformément à l'article L.270 du Code Electoral, Monsieur Fabrice LOCMONT, suivant immédiat sur la liste « En route, « vert » le futur de notre commune » dont faisait partie Monsieur Fabrice LOCMONT lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de conseiller municipal.
Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du conseil municipal.

CREATION DE LA NOUVELLE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – APPEL A CANDIDATURES ET CONSTITUTION DE LISTES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 2020.06.15 du 2 juin 2020 concernant la création de la commission d'appel d'offres.
Il rappelle les articles L.1411-5 II, L.1414-2, L.2121-21 et D 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les conditions de composition de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) et chargeant l'assemblée délibérante de fixer les conditions de dépôt des listes.

Il précise que la commission d'appel d'offres doit être composée de :

- La personne habilitée à signer les marchés publics concernés : le Maire
- 3 membres titulaires élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste
- 3 membres suppléants élus dans les mêmes conditions

Il ajoute que les membres de cette commission sont candidats et éligibles dans les conditions suivantes :

- Les candidats aux sièges se font connaître et s'inscrivent sur une liste qui comprend leurs noms
- Les listes comprennent un nombre de candidats égal ou inférieur au nombre total de sièges de titulaires ou suppléants à pourvoir. Le nombre de suppléants est égal au nombre de titulaires. Les suppléants ne sont pas nommément affectés aux membres titulaires.
- Si une seule liste est déposée, elle doit satisfaire à la représentation proportionnelle au plus fort reste, de manière à permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante, lorsqu'une telle pluralité existe.

- L'élection se tiendra au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide « à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret » dans les conditions prévues par l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Chaque votant s'exprimera en faveur d'une liste entière, sans panachage ni vote préférentiel.

Si une seule liste est présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste et il en est donné lecture par le Maire.

Suite à la démission de Monsieur Fabien GENET, il convient de procéder à un nouvel appel à candidatures.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si les membres souhaitent un vote à bulletin secret.

L'assemblée, à l'unanimité, refuse cette proposition et souhaite voter à main levée.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité :

- D'adopter le mode de désignation des membres tel que proposé
- De lancer l'appel à candidatures des listes pour le renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres en vue de la désignation de ses membres

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Suite à la démission de Monsieur Fabien GENET, Monsieur le Maire informe l'assemblée que nous devons procéder à la présentation d'une nouvelle liste afin de composer une nouvelle commission d'appel d'offres. Il rappelle que la commission d'appel d'offres est présidée par le Maire de la commune ou son représentant et qu'elle comprend, par ailleurs, trois (3) membres titulaires et trois (3) membres suppléants.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité :

- De proclamer les conseillers municipaux suivants, élus membres de la commission d'appel d'offres :
 - o Titulaires : Stanislas BARTHELEMY - Philippe FERCOT – Jacqueline MOREL – Brigitte VASSEUR
 - o Suppléants : Séverine LEGRANGER – Frédéric MULLER – Chantal CHARPENTIER

COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire informe Monsieur Fabrice LOCMET que les membres du conseil municipal, dans leur séance du 2 juin 2020, ont procédé à la composition des commissions communales.

Il propose à Monsieur Fabrice LOCMET de choisir les commissions dont il souhaite faire partie mais lui indique également qu'étant membre du conseil municipal minoritaire, il doit obligatoirement faire partie de la commission de contrôle.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les choix de Monsieur Fabrice LOCMET qui sont les suivants :

- 1) ENVIRONNEMENT
- 2) TRAVAUX – CADRE DE VIE - PATRIMOINE
- 3) URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

DENOMINATION DE L'AIRE DE JEUX SITUÉE RUE DU MUGUET

Les travaux de l'aire de jeux située rue du Muguet étant terminés, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de lui donner un nom. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont proposé l'appellation suivante : « Aire de Jeux du Muguet ».

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à présenter des propositions.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de retenir la proposition du Conseil Municipal des Jeunes et de nommer l'aire de jeux « Aire de Jeux du Muguet ».

SERVICE ANIMATION – PROJET EDUCATIF « ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET PERISCOLAIRE »

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le projet éducatif territorial voté le 1^{er} juin 2016 et faisant l'objet de la délibération N° 2016.06.50, doit faire l'objet d'une mise à jour.

Il présente à l'assemblée les modifications à apporter et lui propose d'émettre un avis sur les rectifications apportées.

L'assemblée, à l'unanimité, accepte ces rectifications.

BILAN DE LA RESTAURATION SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Monsieur le Maire présente à l’assemblée le bilan de la restauration scolaire de l’année scolaire 2019/2020. Il précise que ce bilan a été validé par la commission scolaire du 31 mars 2021 et par la commission des finances du 7 avril 2021.

Les membres du conseil municipal valident à l’unanimité le bilan présenté.

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES – BILAN ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Monsieur le Maire présente à l’assemblée le bilan des dépenses de fonctionnement des écoles de l’année scolaire 2019/2020. Il précise que ce bilan a été présenté aux membres de la commission scolaire du 31 mars 2021 à laquelle participaient les élus de la commune de Rivecourt. D’autre part, il indique que les membres de la commission des finances réunis en date du 7 avril 2021, ont émis un avis favorable aux propositions présentées ci-dessous.

Les membres du conseil municipal décident à l’unanimité :

- de fixer la participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles à 429.42 € par enfant pour l’école élémentaire, et 1 553.10 € par enfant pour l’école maternelle.
- de fixer la participation de la commune de Rivecourt dans le cadre du regroupement pédagogique en prenant en compte les dépenses de fonctionnement des écoles et de la cantine scolaire de l’année scolaire 2019/2020, soit un montant de 37 545.30 €.

TARIF RESTAURATION SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Monsieur le Maire présente à l’assemblée le bilan du service de restauration scolaire de l’année 2019/2020. Il précise que ce bilan a été présenté aux membres de la commission scolaire du 31 mars 2021 à laquelle participaient les élus de la commune de Rivecourt. Au cours de cette réunion, les membres de la commission scolaire ont proposé d’augmenter le tarif de restauration scolaire (figé depuis 4 ans) à 3.40 € (au lieu de 3.30 €, tarif appliqué actuellement) à partir de la rentrée scolaire 2021/2022.

Les membres de la commission des finances réunis en date du 7 avril 2021 ont validé cette proposition.

Après en avoir délibéré, l’assemblée décide à l’unanimité d’augmenter le tarif de la restauration scolaire à 3.40 € à compter de la prochaine rentrée scolaire 2021/2022, conformément à l’avis rendu par les membres de la commission scolaire et les membres de la commission des finances.

CREDITS LIVRES, FOURNITURES ET VOYAGES – ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Monsieur le Maire propose d’attribuer les crédits suivants, pour l’année scolaire 2021/2022, conformément à l’avis favorable rendu par la commission des finances réunie le 7 avril 2021 et la commission scolaire réunie le 31 mars 2021 :

OBJET	ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE
Fournitures	35 € par élève	35 € par élève
Livres	0	2 900 €
Voyages scolaires	1 300 €	3 100 €

Cette proposition est adoptée à l’unanimité.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2021

Monsieur le Maire informe l’assemblée que la commission « Vie Associative – Terre de jeux », sous la présidence de Monsieur Guillaume CAMUS, s’est réunie les 24, 25 et 27 mars 2021 afin de recevoir les associations pour la présentation de leur bilan. La commission des finances s’est réunie le 7 avril 2021 afin de se prononcer sur le montant attribué à chaque association pour l’année 2021.

Monsieur Guillaume CAMUS présente à l’assemblée l’état récapitulatif des propositions de subventions à verser aux associations pour l’exercice 2021, conformément à l’avis rendu par la commission « Vie Associative » et par la commission des finances.

Monsieur Fabrice LOCMONT fait remarquer le delta existant entre le montant versé aux associations caritatives et celui versé aux associations communales. Monsieur le Maire précise que l’association GIPE est une association d’insertion qui permet de réinsérer des personnes éloignées de l’emploi. Monsieur Bernard DOURHY indique qu’il est contre le fait d’augmenter les subventions aux associations caritatives. Monsieur Guillaume CAMUS prend note et indique que le montant versé à ces associations pourra être revu l’an prochain.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d’attribuer les subventions suivantes par :

18 voix pour : Stanislas BARTHELEMY, Philippe FERCOT, Jacqueline MOREL, Christophe HENRIQUET, Guillaume CAMUS ayant pouvoir pour Didier VOITURONT, Laurence BERTRAND, Frédéric MULLER, Emilie CHOISMIN, Isabelle DESSERY, Marion FREDON, Séverine LEGRANGER, Evelyne DESSUILLE, Chantal CHARPENTIER, Baptiste LECAT, Bernard DHOURY, Brigitte VASSEUR, Fabrice LOCMONT.

1 Abstention : Jonathan PETITALOT,

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT	POUR INFORMATION
Anciens Combattants	1 280.00	Sous réserve de réalisation du voyage
Tennis de table	2 000.00	
	1 600.00	Subvention exceptionnelle pour achat de 2 tables
Association Sports et Loisirs	850.00	
	50.00	Subvention exceptionnelle (coupes)
Club Modélisme Longueillois	900.00	
Des copains et des bulles	500.00	
Dynamo Canly/Longueil	1 850.00	
Comité des Œuvres Sociales	500.00	
	10 750.00	Chèques vacances
Comité Municipal des Fêtes	3 000.00	<i>Bernard DHOURY, Baptiste LECAT, Isabelle DESSERY sortent de la salle</i>
		<i>Vote</i>
Association Familles Rurales	5 000.00	<i>Bernard DHOURY, Baptiste LECAT, Isabelle DESSERY rentrent dans la salle</i>
		<i>Vote – Guillaume CAMUS ayant pouvoir de Didier VOITURONT ne vote pas pour celui-ci en raison de son appartenance à l'association</i>
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1.500.00	<i>Christophe HENRIQUET sort de la salle</i>
		<i>Vote</i>
Judo – jujitsu	1 700.00	
Tennis Club	5 000.00	
L'Ame Ortie	1 000.00	<i>Jacqueline MOREL sort de la salle</i>
		<i>Vote</i>
Ois'eau Libre	1 000.00	Achat d'un chalet pour stockage de matériel
CCAS	1 100.00	
ECOM Paul Vallet	21 000.00	
Resto du cœur	300.00	
Secours Catholique	100.00	
Association des sclérosés en plaque	300.00	
Le Fil d'Ariane	300.00	
GIPE	8 700.00	
	70 280.00	

DECISION MODIFICATIVE – EXERCICE 2021

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'effectuer un virement de crédit pour procéder au paiement des subventions aux associations pour l'année 2021.

Conformément à l'avis rendu par la commission des finances en date du 7 avril 2021, l'assemblée décide à l'unanimité d'effectuer le virement de crédit suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2021

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre/ Article	Libellé	Montant	Chapitre/ Article	Libellé	Montant
65/6558	Autres contributions obligatoires	- 70 280.00			
65/6574	Subventions de fonctionnement	+ 70 280.00			

DECISION MODIFICATIVE – EXERCICE 2020

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la trésorerie nous demande de régulariser certaines opérations sur l'exercice 2020 avant d'éditer le compte de gestion.

- 1- Il indique qu'en fin d'année 2020, nous avons passé les écritures d'annulation du stock de la ZAC Paris suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre/ Article	Libellé	Montant	Chapitre/ Article	Libellé	Montant
042/6015	Terrain à aménager	909 328.00	040/3351		909 328.00

Or la trésorerie nous demande de passer cette écriture comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre/ Article	Libellé	Montant	Chapitre/ Article	Libellé	Montant
042/7133	Terrain à aménager	909 328.00	040/3351		909 328.00

Monsieur le Maire informe les membres que ces écritures ont été régularisées hier.

- 2- Les travaux de réhabilitation de la voirie et des trottoirs de la rue du Fayel se sont déroulés en 2014. La trésorerie demande à ce que les travaux relatifs au réseau d'eaux usées de cette rue soient amortis sur 5 ans (comme le précise la délibération n° 2020.06.44 du 30 juin 2020), et de régulariser sur l'exercice 2020 les amortissements allant de 2015 à 2019, pour un montant total de 83 739.55 €.

Monsieur Guillaume CAMUS précise que cette écriture, même si elle change le résultat comptable, ne modifie pas la trésorerie de la commune puisqu'il s'agit d'une simple écriture comptable.

L'assemblée, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2020

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre/ Article	Libellé	Montant	Chapitre/ Article	Libellé	Montant
042/6811	Dotation aux amortissements	83 739.55			
022	Dépenses imprévues	- 25 020.00			
6042	Achats de prestations de services	- 33 719.55			
739223	FPIC	- 25 000.00			

SECTION D'INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2020

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre/ Article	Libellé	Montant	Chapitre/ Article	Libellé	Montant
			040/281532	Amortissement réseau EU	83 739.55
			10222	FCTVA	- 83 739.55

DEMANDE D'AIDE A LA PRESCOLARISATION EN MILIEU RURAL - ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Conformément à l'avis rendu par les membres de la commission des finances en date du 7 avril 2021, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter, comme chaque année, une subvention auprès du Conseil Départemental pour l'aide

au fonctionnement des classes maternelles créées au sein des regroupements pédagogiques, pour l'année scolaire 2021/2022.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

SECTEUR NORD – CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE DU SMOTHD

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) s'est engagé à installer sur le territoire intercommunal de la CCPE les prises optiques permettant le déploiement de la fibre.

Le réseau construit et le nombre de prises réalisées ont évolué depuis et font l'objet d'une réactualisation suite à la programmation de travaux complémentaires à la demande de notre commune, sur le secteur Nord.

Une convention de participation financière est donc établie entre les parties.

Monsieur le Maire indique que la participation de la commune s'élève à 25 114.64 € HT, à laquelle il convient de retrancher la participation financière du conseil départemental pour un montant de 7 534.39 € HT. Il reste donc à la charge de la commune la somme de 17 580.25 € HT, soit 21 096.30 € TTC sous réserve de l'ajustement automatique de la participation financière précisé à l'article 5.

Les membres de la commission des finances, réunis le 7 avril 2021, ont accepté les termes de ladite convention.

Conformément à l'avis rendu par la commission des finances, l'assemblée, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière proposée par le SMOTHD ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

CLASSE DE DECOUVERTE – ANNEE 2020/2021

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération N° 2020.06.28 du 2 juin 2020, les membres du conseil municipal avaient émis un accord de principe au départ des élèves de CM2 de l'école élémentaire en classe de découverte et d'en assurer le financement à hauteur de 70 %.

Par délibération N° 2020.09.54 en date du 24 septembre 2020, les membres du conseil municipal avaient validé le tarif qui serait appliqué aux familles pour un séjour se déroulant du 23 au 30 janvier 2021.

Malheureusement, compte-tenu de la situation sanitaire, la classe de neige initialement prévue du 23 au 30 janvier 2021 a été reportée du 13 au 20 mars 2021. Malgré ce report de dates, elle ne peut toujours pas avoir lieu.

Soucieuse de maintenir un projet de séjour, Madame Karine Verdonck, Directrice de l'école élémentaire propose un séjour-classe « multisports à la montagne », toujours au chalet « Le Refuge » à Bernex du 19 au 26 juin 2021. Les activités proposées seraient les suivantes :

- Escalade sur rocher naturel
- Visite guidée des Gorges du Pont du Diable
- VTT
- Olympiades
- Visite du village
- Visite du chenil de traîneau
- Découverte de la faune et de la flore au Mont Bénand

Le coût du séjour de 8 jours sur la base de 29 élèves s'élèverait entre 600 et 800 €.

Après plusieurs échanges, les membres du conseil municipal indiquent souhaiter vivement que cette classe découverte puisse avoir lieu.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent :

- D'émettre un accord de principe au départ des élèves de CM2 de l'école élémentaire en classe « multisports à la montagne » au chalet « Le Refuge de Bernex » du 19 au 26 juin 2021
- D'en assurer le financement à hauteur de 70 % du coût total pour les familles domiciliées à Longueil Sainte Marie

LISTE DES DECISIONS DU MAIRE – 1^{er} TRIMESTRE 2021

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et à la délibération N° 2020.06.26 du 2 juin 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire, Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée des décisions prises au cours du premier trimestre 2021 :

N° DECISION MUNICIPALE	Date signature devis	OBJET	TIERS	MONTANT TTC
2021/01/01	05/01/2021	Division et bornage de propriétés 11 rue des Erables	FLORENT KOMAN	3 014.40 €

2021/01/02	06/01/2021	Vérification de bouteilles et matériel pompiers	SODEX PROTECTION	1 082.35 €
2021/01/03	19/01/2021	Remise en service des cadrans de l'horloge de l'Eglise	BODET	934.80 €
2021/01/04	19/01/2021	Mise en page et impression du bulletin municipal	IMEDIA	4 614.00 €
2021/01/05	19/01/2021	Acquisition de 25 tapis de gym associatifs Salle Sports rue St Martin	CASAL SPORT	3 122.00 €
2021/01/06	19/01/2021	Acquisition de plaquettes bois paillage SMF	COMPOST'OISE	1 799.82 €
2021/01/07	26/01/2021	Plantations printanières	LES SERRES DE L'ARONDE	2 268.01 €
2021/01/08	26/01/2021	Animation jeux de société pour centre aéré	NAKAMAI	600.00 €
2021/01/09	26/01/2021	Equipement cantine scolaire	HENRI JULIEN	2 620.68 €
2021/02/10	03/02/2021	Acquisition PC pour la mairie	ADICO	4 889.91 €
2021/02/11	03/02/2021	Formation d'un agent comptabilité générale et paies	ADICO	920.00 €
2021/02/12	03/02/2021	Installation wifi salle multifonctions	ADICO	3 336.00 €
2021/02/13	09/02/2021	Peinture pour école élémentaire	NUANCES UNIKALO	1 675.87 €
2021/02/14	15/02/2021	Panneau d'affichage légal mairie	IPO Technologie	17 583.60 €
2021/02/15	15/02/2021	Mobilier du périscolaire	ROBINWOOD	11 932.80 €
2021/02/16	18/02/2021	Pose de rondins salle multifonctions	VERDAD	743.33 €
2021/02/17	19/02/2021	Délimitation et bornage rue des Jonquilles	FLORENT KOMAN	3 564.00 €
2021/02/18	25/02/2021	Travaux de peinture dans la salle périscolaire	VALLEE PEINTURE	4 120.14 €
2021/02/19	23/02/2021	Annonce enquête publique concernant l'aliénation de chemins ruraux	TEAM MEDIA	267.44 €
2021/02/20	24/02/2021	Acquisition de jeux de société pour le centre d'animation	NAKAMAI	310.52 €
2021/02/21	19/02/2021	Fournitures pour le centre d'animation	PICHON	480.64 €
2021/02/22	01/02/2021	Isolation intérieure du tennis couvert	POINT P	780.55 €
2021/02/23	01/02/2021	Isolation intérieure du tennis couvert	POINT P	78.48 €
2021/02/24	19/02/2021	Annonce pour enquête publique concernant le déclassement d'une partie de la voirie - rue des Erables	PMP	283.18 €
2021/02/25	19/02/2021	Annonce concernant l'enquête publique concernant l'aliénation de chemins ruraux	PMP	272.69 €
2021/02/26	26/02/2021	Extension du réseau internet tennis couverts et bâtiment du modélisme	HF ELECTRICITE ET RESEAU	8 030.28 €
2021/02/27	22/02/2021	Fourniture et pose d'un moteur de volée cloche N°3 (Eglise)	BODET	1 847.04 €

2021/02/28	25/02/2021	Fournitures d'arbustes rue des Ruminées	BRACONNIER PAYSAGES	976.10 €
2021/02/29	26/02/2021	Acquisition d'un PC pour l'école maternelle	PROXIMICRO	918.00 €
2021/02/30	26/02/2021	Acquisition et pose d'un colombarium et jardin du souvenir (Cimetière)	GRANIMOND	12 960.00 €
2021/02/31	26/02/2021	Générateur de flamme (Pompiers)	SMSP	972.38 €
2021/02/32	26/02/2021	Balayeuse (services techniques)	VROMMAN	8 640.00 €
2021/03/33	05/03/2021	Moniteur défibrillateur (Pompiers)	SCHILLER	9 998.28 €
2021/03/34	05/03/2021	Remise en état du filet pare ballon au city stade rue Saint Martin	CPC	4 572.00 €
2021/03/35	03/03/2021	Création ligne réseau et ligne électrique pour panneau d'affichage légal mairie	HF ELECTRICITE ET RESEAU	1 598.42 €
2021/03/36	03/03/2021	Vêtements à usage unique – protection covid- pour les pompiers	PRORISK	109.14 €
2021/03/37	03/03/2021	Réparations City stade rue St Martin	AGORESPACE	10 003.20 €
2021/03/38	10/03/2021	Installation de la solution d'affichage LEGALVIEW (panneau d'affichage légal)	ADICO	431.39 €
2021/03/39	10/03/2021	Acquisition d'arbustes pour rue des ruminées	BRACONNIER PAYSAGES	284.79 €
2021/03/40	12/03/2021	Vérification des blocs de secours pour l'ensemble des bâtiments	SECURITE FEU	1 912.80 €
2021/03/41	12/03/2021	Vérification alarmes incendie	SECURITE FEU	1 530.00 €
2021/03/42	12/03/2021	Remplacement blocs de secours pour l'ensemble des bâtiments	SECURITE FEU	2 952.24 €
2021/03/43	11/03/2021	Commande livres pour la médiathèque	LIBRAIRIE DES SIGNES	627.43 €
2021/03/44	18/03/2021	Renouvellement délégué à la protection des données	ADICO	777.60 €
2021/03/45	17/03/2021	Levé topographique concernant la sente nature liaison Bailly/salle multifonctions/ rue de la Gare	BL ETUDES	1 068.00 €
2021/03/46	24/03/2021	Renouvellement licence télétravail Splashtop	ADICO	375.00 €

QUESTIONS DIVERSES

Distribution du petit journal : Madame Isabelle DESSERTY propose d'alterner les secteurs et demande que l'ensemble des membres du conseil municipal participe à la distribution. Madame Emilie CHOISMIN précise qu'il est parfois difficile de se rendre disponible en raison d'obligations familiales et/ou professionnelles.

Monsieur Philippe FERCOT propose que chacun choisisse son secteur à chaque distribution.

Composteurs et récupérateurs d'eau : Madame Emilie CHOISMIN demande si les longueillois peuvent commander des composteurs et récupérateurs d'eau. Monsieur Frédéric MULLER informe que la CCPE a commandé des composteurs et que ceux-ci seront revendus aux administrés entre 30 et 50 €. La question des récupérateurs d'eau est à l'étude.

Projet d'aménagement de l'étang du Bois la Mineuse : Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement proposé par la société LAFARGE qui consiste à remonter le fond de l'étang par des matériaux inertes. Madame Jacqueline MOREL demande s'il s'agit bien de matériaux non pollués et Monsieur le Maire rassure les membres en précisant qu'il s'agit de matériaux inertes avec un strict suivi de la traçabilité des déchets comme l'exige la loi, et issus de la région des Hauts de France. Monsieur Fabrice LOCMONT demande quel est l'intérêt pour la commune si l'étang ne lui appartient pas. Monsieur le Maire présente les avantages d'un tel projet : augmentation de la biodiversité et de la sensibilité au réchauffement climatique, et au final, rendre sa vocation aux terrains en marécages. Les volumes d'eaux repartiront dans la nappe phréatique.

Monsieur Fabrice LOCMONT demande si un bilan de carbone a été fait. Monsieur le Maire répond par la négative. Madame Evelyne DESSUILE demande comment être sûr que le remblai est de bonne qualité. Monsieur le Maire indique que la société LAFARGE dispose de caméras et effectue un contrôle rigoureux. Chaque dépôt génère un certificat de traçabilité.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte ce projet par :

16 voix pour : Stanislas BARTHELEMY, Philippe FERCOT, Jacqueline MOREL, Christophe HENRIQUET, Guillaume CAMUS ayant pouvoir pour Didier VOITURONT, Laurence BERTRAND, Frédéric MULLER, Isabelle DESSERTY, Evelyne DESSUILE, Chantal CHARPENTIER, Baptiste LECAT, Jonathan PETITALOT, Bernard DHOURY, Brigitte VASSEUR, Fabrice LOCMONT.

2 Abstentions : Marion FREDON et Séverine LEGRANGER

1 voix contre : Emilie CHOISMIN

Prochain conseil municipal : il est prévu le jeudi 27 mai 2021 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures et cinquante-trois minutes.



Le Maire,
Stanislas BARTHELEMY

A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'S. Barthelemy', written over the printed name.